

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 58 (1920)  
**Heft:** 24  
  
**Artikel:** Les machines infernales  
**Autor:** F.O.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-215645>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

poâi teni, faut avâi dè quiet se rappoyi lè coûtès et faut pas étre ébâyi s'on fâ tant dè cliâo repés; lè n'hâorès; la goutâ à midzo; lo mareindon à 4 hâorès et la soupa lo né, sein comptâ la barelietta que ne fâ qu'allâ et veni tot lo dzo, po rebailli dè l'acquouet et po dessâiti lè dierdiettes.

Et pi n'est pas lo tot d'avâi prâo butin po sè garni lo pétro, faut que cein sèye dâo bon, kâ on ne sè rappouyè pas lè tétets avoué dè la soupa crebliaie âo bin on oû dè jambon tot peliet.

Sami à la Gritte, qu'avâi on prâo grand trein, ne passavè pas et ni sa fenna po attatsi lè tsins avoué dâi sâocessès, et lè z'ovrai sè pleignont dè ne pas étre prâo bin nourrai. C'étâi surtot la soupa que ne lâo z'allavè pas; ne lâi avâi pas prâo d'épais et cein ne lâo seimbiavè què dâ la gadrouille.

Onna né que l'aviont z'u, na forta vouarba et que l'aviont reduit onna dizanna dè tsai dè fein, furont benèse quand on lè criâ po soupâ, kâ l'étiout rein-dus et affautis. Assebin quand on apportâ la grossa terrina dè soupa, tsacon sè préparâ à lâi fêrè honneu; mâ quand cè que lo premi la potse, vollie brassâ et que viron qu'on arâi quas pu la mettèrè ein botolhie, ion dâi zovrai, on farceu, qu'avâi einviâ dè fêrè hotsi cè commerce, recoussè sè mandzès, montè tot drâi su lo banc, sè cratchè su lè mans et fâ état dè s'imbriyi.

— Mâ que fâ-tou, Dâvi ? lâi fâ Sami, lo patron. Es-tou fou ?

— Eh bin, noutron maitrè, repond Dâvi, vu pliondzi po vairè se y'a oquiè âo fond dè la terrine !

Vo dussa peinsâ sè lè z'autro on rizu dè cliâa pararda. Sami et sa fenna ont coudi rirè assebin; mâ on bocon dzauno. L'ont comprâi l'affèrè et du adon cein est mi z'allâ.

**Simple oubli.** — Un laitier apporte un matin sa ration de lait accoutumée à une cuisinière qui demeure stupéfaite en voyant qu'on ne lui avait servi que de l'eau claire.

— Dites donc, laitier, mais c'est de l'eau que vous me donnez-là !...

Le laitier se penche pour vérifier le fait, et s'écrie avec naïveté :

— Ah ! sapristi ! on a oublié d'y mettre le lait !

**Sur le terrain.** — M. \*\*\* est chargé, en qualité de témoin, de régler les préparatifs d'un duel.

— Avant tout, dit-il, la loyauté la plus élémentaire exige que les adversaires soient placés à égale distance l'un de l'autre.

### A PROPOS D'ARMOIRIES

Nous nous excusons auprès de l'aimable signataire de la lettre ci-dessous d'une publication aussi tardive. Cette lettre, datée du 8 mai, s'était glissée dans les plis d'un journal où nous venons seulement de la trouver. Ce retard, bien involontaire, n'enlève heureusement rien à l'intérêt de ces lignes.

**EST** toujours avec plaisir que je lis les articles historiques publiés par le *Conteur*; j'applaudis aux efforts qu'il fait pour rendre vraiment populaires nos armoiries communales.

Vous ne m'en voudrez donc pas si je relève une erreur dans la notice, publiée le 1<sup>er</sup> mai, sur les armes de l'Abbaye. L'auteur, après les avoir décrites, me fait dire que ces armes seraient celles de la famille de Pont ! Il s'est basé pour cela sur un passage de l'étude que je fis paraître en 1896 dans la *Revue historique*. A la vérité, p. 21, on y lit ceci : « l'Abbaye s'est vu octroyer les armes de la famille de Pont » ; seulement, je faisais allusion à un écu de gueules à la bande d'or chargée d'un lion passant d'azur, qui, au tir cantonal de Payerne, était censé représenter la commune de l'Abbaye.

En 1896, je ne connaissais pas les armes que blasonne votre collaborateur. Cet hiver, on m'en a communiqué un croquis, d'après celles qui sont gravées sur les channes. Un examen attentif permet d'y reconnaître une tête d'ours (non de faucon) vue de face; de plus la bande est chargée, non de mouchetures d'hermine, mais des trois coquilles des Grandson, qui, jusqu'au milieu du treizième siècle possédèrent l'avouerie du couvent.

Monsieur le pasteur de l'Abbaye pourrait vous communiquer une lettre que je lui écrivis à ce sujet.

Permettez-moi encore d'ajouter quelques lignes relatives aux armoiries de Baulmes.

L'auteur estime qu'on a eu raison de transformer le sautoir de gueules en un sautoir d'argent, pour éviter d'avoir couleur sur couleur.

Je regrette de n'être pas d'accord avec lui. En effet en blason, comme en tout, il faut considérer non ce qui devrait être, mais ce qui est; or les anciens documents portent tous le sautoir de gueules. Parmi ces documents, j'estime que celui représenté par l'enseigne de l'auberge communale a sa valeur comme un autre. En outre on peut citer nombre d'exceptions à la règle héraldique qui interdit couleur sur couleur et métal sur métal. J'en citerai une : plusieurs pavois et bannières provenant du butin de Grandson sont d'azur au sautoir de gueules. Je cite cette exception, car je crois que le voisinage de la Bourgogne n'a pas été sans influence sur le choix des armes de Baulmes.

André Kohler.

### LA VIE A BON COMPTE

**EN** lecteur de Langnau nous adresse la lettre que voici :

Dans un vieil *Anzeiger* trouvé entre deux feuillets d'un registre des mariages de 1785 d'une commune de l'Emmenthal, je trouve les cotes suivantes relatives aux prix de la viande :

#### Tarif des viandes

De la Saint-Martin 1784 jusqu'à Pâques 1785.

|                                              |            |
|----------------------------------------------|------------|
| Viande de mouton, au local de vente,         |            |
| la meilleure à                               | 7 ½ kreuz. |
| Viande de mouton, à l'abattoir, la           |            |
| meilleure à                                  | 7 kreuz.   |
| Viande de bœuf, au local de vente,           |            |
| la meilleure à                               | 6 kreuz.   |
| Viande de bœuf, à l'abattoir, la meilleure à | 5 ½ kreuz  |

Du 1<sup>er</sup> février 1785 jusqu'à Pâques 1785 :

Même tarif.

Beurre, le « Pfund » de 14 à 15 kreuz.

Les caves ouvertes sont au nombre de 163 et le vin vaut de 2 batz à 8 batz le pot (die Mass).

Ces prix sont probablement ceux du « Pfund » bernois de 500 grammes. Sauf erreur, le kreuz valait 3 c. et le batz 15 centimes.

\*\*\*

Au revers de l'annonce ci-dessus, je lis, en texte français :

« La boucherie d'Avenche, sera exposée en nouvelle mise d'admodiation, sur la Maison-de-Ville au dit lieu, le Jeudi 3 Mars prochain, environ les 9 heures du matin, pour la desservir à Pâques, suivant le Conseil, réservant outre les autres conditions de ne l'accorder qu'à celui qu'il trouvera mieux en état de s'en acquitter. »

### MISE AU POINT

Mon cher *Conteur*,

Une coquille qui s'est glissée dans le dernier numéro me force à intervenir. Ce n'est pas le *Berner Tagwacht* que lisait le maréchal de Poirel, mais bien le *Berner Tagblatt*. Il est nécessaire de faire cette distinction, parce que Malbout, qui venait de prendre connaissance du *Droit du Peuple*, pouvait se dispenser, comme d'une chose superflue, d'avaler la prose de M. Grimm, tandis que celle de l'organe des conservateurs bernois était susceptible de l'édifier et de satisfaire son goût de politique comparée.

J. de la C.

**C'est comme ça !** — M. \*\*\* cherche une maison de campagne à louer dans la banlieue.

— Est-ce que l'air est sain dans votre localité ? demande-t-il à un indigène.

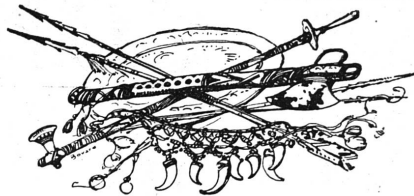
Tout ce qu'il y a de meilleur, monsieur. Chez nous, on devient centenaire en un rien de temps.

**Cruel.** — Mme X n'est plus de la première jeunesse. Elle a cependant conservé certaines habitudes de coquetterie. Comme elle rendait visite à une de ses amies, elle lui dit en minaudant :

— Croiriez-vous que, ce matin, mon coiffeur a mis trois quarts d'heure à me créper les cheveux ?

L'amie implacable :

— Ne pouviez-vous aller vous promener pendant ce temps-là ?



### LES MACHINES INFERNALES

A l'occasion de l'article de M. L. Mogeon, que nous avons publié l'autre semaine, un de nos lecteurs nous adresse les lignes que voici :

**LE** premier consul Bonaparte n'est pas le seul qui ait été l'objet d'un attentat criminel au moyen d'engins explosifs plus ou moins adroitement installés. Nous rappellerons que le roi Louis-Philippe et Napoléon III eurent aussi l'honneur, assez peu enviable, du reste, d'essuyer le feu meurtrier de machines dites infernales, et n'échappèrent que par miracle à ces tentatives scélérates. Parlons d'abord du premier cas.

Le 28 juillet 1835 devait avoir lieu à Paris une revue des gardes nationales de la Seine et de la garnison de Paris. Les légions de la garde nationale et les corps de la garnison s'alignèrent sur les boulevards et les Champs-Élysées. Dix régiments de ligne et d'infanterie légère occupaient un côté des boulevards depuis la Madeleine jusqu'au boulevard St-Denis. De l'artillerie et de la cavalerie étaient aux Champs-Élysées et sur divers points des boulevards.

Louis-Philippe, accompagné de ses trois fils, les ducs d'Orléans, de Nemours et de Joinville, était suivi d'un nombreux et brillant cortège. Vers midi et demi on arrivait au boulevard du Temple. Une foule énorme encombrait les contre-allées du boulevard. Soudain, à la hauteur du n° 50, retentit une explosion assez semblable à un feu de peloton mal exécuté. Un grand vide se fait autour du roi; des cris de souffrance et d'horreur se font entendre; la chaussée est couverte de sang, de morts, de blessés, de chevaux gisant auprès de leurs cavaliers. Sur la contre-allée, la mitraille avait fait de nombreuses victimes parmi les curieux. Le roi et ses fils étaient saufs. Quarante-deux personnes avaient été atteintes dont dix-neuf mortellement.

L'engin meurtrier avait été installé derrière les persiennes d'une chambre au premier étage de la maison portant le n° 50. Il consistait en un bâti de bois de chêne sur lequel on avait fixé vingt-cinq canons de fusil. Plusieurs avaient été déchirés au moment de l'explosion et avaient blessé l'un des assassins. Ceux-ci ne tardèrent pas à être arrêtés; ils s'appelaient Fieschi, Morey et Pepin. Tous trois furent guillotins le 19 février 1836 à la barrière St Jacques.

\*\*\*

L'attentat contre Napoléon III, dans la soirée du 14 janvier 1858, eut des effets encore plus déplorables que le précédent. 156 personnes furent atteintes et le chiffre total des blessures s'élevait à 511. Au nombre des victimes on signalait 21 femmes, 11 enfants, 13 lanciers, 11 gardes de Paris et 31 agents ou préposés de la préfecture de police. Tous les chevaux de l'escorte avaient été touchés sauf quatre de l'avant-garde et de l'arrière-garde.

L'empereur, accompagné de l'impératrice et du général Roguet, se rendait à l'Opéra. La voiture allait s'engager dans l'entrée principale, précédée et suivie d'une escorte de lanciers, lorsqu'une explosion semblable à un coup de canon éclata en avant du véhicule, éteignant tous les becs de gaz. Les chevaux de l'escorte bondirent effarés autour de la voiture.

Dix secondes plus tard, une nouvelle explosion retentit, criblant hommes et chevaux d'éclats de métal, et peu après un troisième projectile éclatait, mitraillant tout ce qui se trouvait à proximité et achevant de répandre le désordre, la terreur et la mort.

Les chevaux de la voiture impériale, gravement blessés, vinrent s'abattre vers le passage réservé, brisant le timon dans leur agonie.

Napoléon descendit de voiture, la figure calme, l'impératrice le suivit. Ils n'avaient aucune blessure, les régicides avaient manqué leur coup.

Ce lâche attentat était l'œuvre de quatre *carbonari*: Orsini, Pieri, de Rudio et Gomez. Deux autres personnages, Bernard et Allsop étaient recherchés comme complices, mais ne purent être atteints. Orsini et Pieri périrent sur l'échafaud. Gomez fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Les bombes, au nombre de cinq, avaient été fabriquées à Birmingham, mais trois seulement furent utilisées.

F. O.

# C'ÉTAIT UN BIEN BEAU TEMPS!

Un de nos collaborateurs nous adresse les lignes suivantes :

**L'**ALMANACH de la Suisse Illustrée de 1877 contient un très intéressant article sur le tir fédéral qui eut lieu à Lausanne l'année précédente et dont nous extrayons ce qui suit :

« Au nord de la place de Beaulieu, presque adossé au bois, s'élève le pavillon des prix, peint en gris-bleu et remarquable surtout par ses proportions élégantes. Le pavillon est surmonté d'une coupole en toile argentée, d'où s'élève une flèche effilée à laquelle est suspendue une oriflamme aux couleurs fédérales. La partie centrale du rez-de-chaussée de cette élégante construction a seize côtés de face, fermés par des châssis vitrés; c'est à l'intérieur, tapissé de papier velours grenat, que sont étalés, sur des tablettes en forme de gradins, les prix d'honneur.

» On remarque d'abord, parmi toutes ces richesses dont la description complète allongerait outre mesure ce récit, la magnifique coupe en argent massif offerte par le roi de Hollande à la Société fédérale des carabiniers suisses, et dont la valeur est estimée à plus de dix-huit mille francs. Cette œuvre d'art fait grand honneur à l'artiste qui l'a exécutée, M. E. Prost, à Vevey, etc., etc.

» Le pied, très élégamment ciselé, porte d'un côté l'écusson fédéral, de l'autre la dédicace suivante : *Offert par Sa Majesté Guillaume III, roi des Pays-Bas à la Société fédérale des carabiniers suisses.*

» Bien des prix méritent une mention particulière, entr'autres la superbe Bible offerte par les pasteurs vaudois et dont la reliure seule a coûté 1700 fr; la plupart des autres consistent en argenterie et en espèces.

» On pouvait y remarquer aussi deux beaux volumes de la Suisse Illustrée, donnés par l'éditeur.

Il serait intéressant de savoir ce que sont devenus ces trésors. Quelque lecteur du Conteur pourrait-il nous le dire ?

Rochardon.

**Blague confédérale.** — Savez-vous pourquoi, dans le canton de..., les gens ont tous les yeux carrés ?

— Ma foi non !

— C'est bien simple : leurs parents n'ont guère vu le monde extérieur qu'à travers les barreaux des pénitenciers.

## MAILLE A PARTIR

**N** rencontre dans les auteurs et on emploie couramment dans la conversation des locutions dont le sens est clair, mais dont l'origine n'est pas bien comprise de tout le monde. Ainsi, nous lisons dans Molière :

Toujours de ses devoirs je tâche à l'avertir,  
Et l'on nous voit sans cesse « avoir maille à partir ».

Pour bien saisir le sens de cette locution, il faut se faire une idée exacte de la signification exacte des mots *maille* et *partir*.

On appelait autrefois *maille* une petite pièce de monnaie qui valait la moitié d'un denier; le denier étant la douzième partie d'un sou, on voit que la *maille* était une monnaie de très petite valeur.

Le mot de *partir* est pris dans un sens primitif de *partager*. *Avoir maille à partir* avec quelqu'un, c'est donc avoir un différend avec une personne, comme s'il s'agissait de partager une maille avec elle.

*Partir* a conservé ce sens primitif dans *répartir* et *départir*. On dit qu'une somme a été répartie, c'est-à-dire partagée entre les ayants-droit. *Départir* signifie accorder en partage. Bourdaloue a dit : « La prudence est un don de Dieu qui *départ* ses grâces et à qui il lui plaît. » Le sens vulgaire de *partir* se rattache aisément à ce sens primitif. Parler, c'est se séparer, de ceux que l'on quitte; or,

l'idée de partage et celle de division, de séparation, sont très voisines l'une de l'autre.

Il ne faut pas confondre *répartir* et *répartir*. Répartir, c'est partir de nouveau, et, dans un sens figuré, reprendre vivement la parole par une prompte réponse, que l'on appelle une *répartie*.



## « FUMÉE »

VIII

— Gustave, veux-tu te faire commerçant ?

C'est par cette question que m'aborda un jour mon oncle David. Je venais d'arriver dans notre petite ville, après avoir terminé mes classes au collège de Lausanne, j'étais en vacances pour trois mois, comptant profiter autant que possible de ce temps de liberté; je répondis sur-le-champ :

— Non, mon oncle.

— Alors tu comptes donc décidément te faire ministre ?

— Non, mon oncle.

— Quoi, tu voudrais devenir avocat ?

— Non, mon oncle.

— Pour le coup, c'est la médecine qui t'attire, ou bien les mathématiques, l'industrie, le notariat. ou encore... que sais-je ?

— Non, mon oncle.

— Peut-être la pharmacie ?

— Non, mon oncle.

Nous partimes tous les deux d'un grand éclat de rire.

— Et que veux-tu faire, petit fainéant ?

— Je compte poursuivre mes études.

— Et puis ?

Et puis ? Je n'y avais jamais songé.

— Ah ! tu n'en sais rien, n'est-ce pas ? Il s'agira cependant de te décider. L'instruction est une belle chose, oui, bien belle (et ici l'oncle David soupira); mais il faut qu'elle serve à quelque but, c'est l'eau du moulin. « *Asinus eras, asinus es, asinus eris.* » (Ane tu étais, âne tu es, âne tu seras.)

Il faut vous dire que mon petit parent avait étudié, mais, soit dit entre nous, il n'avait jamais pu sortir de la quatrième classe du collège. Ses parents pensèrent qu'il aurait du goût pour le négoce, et vous savez qu'ils ne s'étaient pas trompés.

L'oncle David fit donc des cornets, pesa du sucre et vendit du Maryland, mais il n'oublia pas qu'il avait fait ses études classiques. Des circonstances de famille l'avaient empêché de continuer son latin, pour lequel il avait beaucoup de goût, disait-il à quiconque voulait l'entendre; puis il ne manquait pas d'ajouter : « *asinus eras, asinus es, asinus eris* », sentence qu'il avait retenue, à force de l'entendre répéter à son maître, qui sans doute la lui appliquait. Je soupçonne fort du reste qu'il ne savait pas ce que signifiaient ces paroles, car il les disait à tout propos et, suivant les circonstances, leur faisait changer de sens par l'intonation qu'il y mettait.

« *Asinus eras, asinus es, asinus eris* », prononcé d'un ton grave et accompagné d'un petit hochement de tête voulait dire : Vous pouvez voir, j'ai fait mes humanités, je parle latin.

Lorsque ma tante avait grondé son petit époux et que celui-ci, se trouvant par extraordinaire en disposition belliqueuse, vite il avait recours aux souvenirs du collège, et cette fois le « *asinus eras* », dit d'un air quelque peu dédaigneux, signifiait : pauvre femme ! ne me comprenant pas, tu ne peux me prouver le contraire de ce que j'avance, j'ai donc raison.

IX

Me voilà décidément installé dans ma chambre. Je n'y reste pas oisif. Ordinairement un livre à la main, je me livre avec bonheur à l'occupation par excellence, à celle qui, d'une façon harmonique, exerce et l'esprit et le corps, à celle qui permet les études les plus subtiles sur les rapports du physique et du moral; à celle qui, donnant à la pensée une puissance étonnante, est compatible avec toutes les impressions, tous les sentiments, tous les divers états de l'âme, et tour à tour plongé dans la mélancolie, appelle la contemplation, porte à la gaieté, engage l'homme à rester muet, l'excite à communiquer avec ses semblables... je fume !

Illustre Colomb, combien ne te devons-nous pas de reconnaissance ! Tu découvres l'Amérique, tu permets que le cigare soit apporté en Europe.

Un cigare ! savez-vous bien ce que c'est ? Savez-vous quel monde d'idées, de plaisirs, d'expériences, de découvertes, repose sur ce petit rouleau de feuilles sèches ?

Regardez un peu ces tourbillons, épais, ténus, suivant les circonstances, interprètes fidèles de mes pensées. Suis-je préoccupé, la fumée s'élève, agitée et frénétique, le jet est presque continu, une bouffée suit immédiatement une autre bouffée et la bataille s'engage terrible dans l'air. Lorsque mon esprit est plus tranquille, la fumée est calme, régulière; chaque nuage s'élève à son tour, et à son tour se confond dans la masse : l'ordre de la manœuvre a succédé au délire du combat.

Les tourbillons produits par le cigare sont une sorte de réalisation palpable de tous mes châteaux en Espagne : voici une maisonnette, de verts gazons, de grands domaines, des monceaux d'or, une couronne de laurier ! Voici encore une chambre modeste, mais confortablement meublée. La neige bat les vitres, la bise siffle dans la rue, la nuit est noire; qu'importe ! Dans la cheminée brûle un feu joyeux. La flamme, rencontrant de temps à autre un peu de mousse ou quelque morceau d'écorce à demi-détaché, s'élève plus vive le long du gros rondin et les objets voisins sont vivement illuminés. C'est une dame toute jeune encore, assise dans un fauteuil. Un petit enfant, en chemise, piétine sur ses genoux, tend ses jolis bras potelés et pousse de joyeux cris, toutes les fois qu'il a pu atteindre une des tresses blondes de celle qui le tient. Celle-ci abaisse sur lui ses regards pleins de tendresse, elle l'embrasse sur ses grosses joues roses, le fait sauter, l'embrasse encore, lui chante quelque ritournelle, approche du brasier ses petits pieds frétilants, rit de ses rires... c'est la mère et son nourrisson.

Tout à côté, un jeune homme contemple avec amour ce groupe si gracieux. Il agace l'enfant, lui fait prêter l'oreille aux bruits du dehors. Mais ses yeux sont ailleurs que sur le marmot. Il saisit la main de la jeune mère, la presse doucement, leurs regards se confondent et tous deux semblent pour la première fois être saisis d'une mutuelle et tendre affection.

Lecteur, ce bon papa, c'est moi.

Ah ! quelle sublime invention que la fumée ! Vive la plante aromatique ! Vivent les Peaux-Rouges du Nouveau-Monde ! Un toast chaleureux à la mémoire de..., d'après F. Cooper le premier fumeur européen !

Lecteur, l'as-tu deviné ? Cette jeune mère qui paraît si gracieuse dans mes rêves, caressant son nouveau-né, est mieux qu'une création abstraite de mon cerveau; c'est l'image d'une personne, de chair et de sang, hélas ! pas encore mon épouse adorée, mais qui n'est que plus près de mon cœur.

Depuis que le père Legrand a fixé ses pénates chez Mme Legrand, en face de la maison de mon oncle, vis-à-vis de ma fenêtre, l'enfant de la veuve peu à peu s'est faite jeune fille. Certain matin, comme j'étais occupé à regarder dans la rue, je m'aperçus tout à coup que la ci-devant petite Marguerite, si bien connue autrefois par ses espiègleries, avait pris de la taille, de la grâce et ses 17 ans. Dès lors, je n'ai plus songé à autre chose, et j'y songe encore.

(A suivre.)

Benjamin DUMUR.

**La Gloire qui chante.** — C'est un spectacle superbe, émouvant, dont le succès a d'emblée été très grand pour l'oreille et pour les yeux, pour l'esprit et pour le cœur. Le poème dramatique de G. de Reynold évoque de façon fort impressionnante les hauts faits de notre histoire nationale. Et l'éclat de cette féerie patriotique est rehaussé par l'habile adaptation musicale de Lauber. L'interprétation est à la hauteur de l'œuvre.

Plus que deux représentations : ce soir samedi et demain soir dimanche. Rideau à 8 heures très précises. Le bénéfice est affecté aux œuvres en faveur du soldat.

**Royal Biograph.** — Dès vendredi 11 courant, nouveau programme avec « Les yeux de l'âme », un splendide drame d'aventures du Far-West avec le remarquable acteur Mitchell Lewis et deux nouveaux épisodes du magnifique film « Barrabas ».

**Vermouth NOBLESSE**  
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ

G. 162 L.

**FUMEZ LES CIGARES FROSSARD**

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.